

DESCRIPTION DE POSTE

Coordonnateur ou coordonnatrice d'événements (CONTRAT)

Poste : Coordonnateur ou coordonnatrice d'événements

Type de poste : Contractuel, temps partiel

Lieux : Montréal, Qc (siège social)

Déplacement à Gatineau (Qc) requis pendant le congrès annuel de l'ACSF, du 15 au 19 octobre 2018

Durée du contrat : 3 mois

Supérieur immédiat : Responsable des services aux membres et événements

Description :

L'Association canadienne des sages-femmes (ACSF) est à la recherche d'une professionnelle ou d'un professionnel expérimenté en organisation d'événement pour aider à la planification et à la réalisation du congrès annuel de l'association et d'autres événements et activités en lien avec le programme

Renforcer les services de sage-femme au Soudan du Sud (RSSF).

Responsabilités :

- Assurer la coordination avec les lieux pour les besoins de salle de réunion, la nourriture et les boissons, et la réception et la manutention du matériel pour l'exposition du congrès; commander les fournitures et l'équipement audiovisuel en respectant les budgets
- Aider à la production et à la distribution de matériel promotionnel et de programmes
- Maintenir le site web de la conférence et l'application mobile à jour
- Faciliter le recrutement et la gestion des bénévoles
- Coordonner la logistique des lieux et assurer la liaison avec les exposants
- Préparer une évaluation en ligne et la distribuer aux délégués et aux exposants puis produire un rapport final
- Créer des invitations et tenir une liste des confirmations
- Aider à la planification des déplacements pour les conférencières et conférenciers, les invités spéciaux et le personnel
- Aider à d'autres projets connexes lorsque nécessaire

Connaissances et compétences requises :

- Expérience en planification et coordination de conférences et d'événements; détenir un minimum de 2 ans d'expérience en planification d'événement ou un diplôme dans un domaine connexe
- Expérience de coordination avec des hôtels ou des lieux similaires

- Excellentes aptitudes de communication en français et en anglais à l'écrit (rédaction et révision) et à l'oral; priorité accordée aux candidat(e)s possédant une excellente connaissance de la langue française
- Excellentes compétences interpersonnelles, tant en personne qu'au téléphone, et grand professionnalisme
- Capacité à travailler de façon autonome, à prioriser et à gérer plusieurs tâches à la fois
- Excellent sens de l'organisation et grand souci du détail
- Capacité à réaliser des projets à courte échéance
- Connaissances approfondies des logiciels de la suite Microsoft Office (Word, Excel, PowerPoint, Outlook)

Conditions de travail :

Il s'agit d'un contrat de 3 mois, d'environ 21 heures par semaine, commençant à la mi-août. Ce poste requiert des heures supplémentaires et un déplacement à Gatineau (QC) pendant le congrès annuel de l'ACSF, du 15 au 19 octobre 2018. Aucun équipement (ordinateur, téléphone, etc.) n'est fourni. Les frais pour les déplacements requis seront couverts par l'ACSF.

Directives pour poser sa candidature :

Veuillez envoyer votre C.V. et une lettre de motivation en un seul document en format PDF. Assurez-vous d'inscrire votre nom ainsi que la mention « Coordonnateur(trice) d'événements » dans le nom du document.

➤ Le PDF doit être envoyé par courriel avec pour titre « Coordonnateur(trice) d'événements » à Jill DeWeese-Frank, responsable des services aux membres et événements, à l'adresse events@canadianmidwives.org.

➤ La date limite pour poser sa candidature est le 2 août 2018 à 17 h, heure avancée de l'Est.

Seules les personnes sélectionnées pour une entrevue seront contactées.

À propos de l'ACSF :

L'Association canadienne des sages-femmes (ACSF) est l'organisme national qui représente les sages-femmes et la profession sage-femme au Canada. L'ACSF appuie le [National Aboriginal Council of Midwives](#) (NACM) en tant que voix de la pratique sage-femme autochtone. La mission de l'ACSF consiste à offrir un leadership et à défendre les intérêts de la profession de sage-femme à travers le Canada en tant que profession autonome, réglementée et financée par l'État, qui joue un rôle essentiel dans les soins maternels et infantiles primaires. L'ACSF favorise le développement de la profession dans l'intérêt public et apporte le point de vue des sages-femmes dans le contexte de la politique nationale de la santé.